

Le fabricant vosgien de fenêtres, [LES ZELLES](https://www.leszelles.fr/) / T : 03.29.25.53.11 (siège à La Bresse/88), a bouclé la plus grosse reprise par les salariés depuis l'entrée en vigueur de la loi Pacte. 70 % du personnel éligible a choisi de devenir actionnaires et bénéficié d'une décote de 30 % sur le prix de l'action. L'opération s'est faite dans le cadre du premier rachat par effet de levier (LBO) abondé par le fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) depuis l'entrée en vigueur de la loi Pacte . « Ce LBO emblématique a permis à tous les salariés d'investir dans le même véhicule financier. Il démontre les possibilités qu'offre la loi Pacte pour capitaliser et valoriser l'entreprise », se réjouit Jean-Philippe Debas, président d'Equalis Capital, spécialiste de l'actionnariat salarié qui a accompagné la reprise durant 18 mois. La transaction recompose le capital jusqu'alors majoritairement détenu par le fonds parisien MBO & Co. Les salariés détiennent désormais 36 % des parts, devant bpifrance, BNP Paribas Développement, l'Institut lorrain de participation, la Caisse d'Epargne et le fonds régional Eurocapital. <https://www.leszelles.fr/>